

Séance ordinaire du conseil territorial du 25 février 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2020-02-25_1765

Convention de mise à disposition de services
entre la commune de Villeneuve-Saint-Georges
et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

L'an deux mille vingt, le 25 février à 19h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 19 février 2020.

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Savigny-sur-Orge	Mme	ACHTERGAELE	Nadège	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M.	AFFLATET	Alain	Présent		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALEXANDRE	Stéphanie	Absent		-
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALTMAN	Sylvie	Repr.	Mme Despres	P
Ivry-sur-Seine	Mme	APPOLAIRE	Annie-Paule	Présent		P
Orly	M.	ATLAN	Thierry	Absent		-
Valenton	Mme	BAUD	Françoise	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M.	BELL-LLOCH	Pierre	Absent		-
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BENBELKACEM	Sarah	Repr.	M. Laurent	P
Savigny-sur-Orge	M.	BENETEAU	Sébastien	Présent		P
Viry-Châtillon	M.	BERENGER	Jérôme	Présent		P
Orly	Mme	BESNIET	Nathalie	Présent ⁽²⁾	M. Perillat-Bottonet ⁽⁴⁾	P
Thiais	M.	BEUCHER	Daniel	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M.	BOURJAC	Jean-Marc	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M.	BOUYSSOU	Philippe	Repr.	Mme Baud	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BOYAU	Lina	Absent		-
Villeneuve-St-Georges	M.	BOYER	Alexandre	Présent		P
Arcueil	M.	BREUILLER	Daniel	Présent		P
Villejuif	Mme	CASEL	Catherine	Absent		-
Rungis	M.	CHARRESON	Raymond	Présent		P
Fresnes	Mme	CHAVANON	Marie	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M.	CHICOT	Rémi	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M.	CHIESA	Pierre	Présent		P
Gentilly	M.	DAUDET	Patrick	Présent ⁽³⁾	Mme Tordjman ⁽¹⁾	P
Chevilly-Larue	Mme	DAUMIN	Stéphanie	Repr.	M. Deluchat	P
Cachan	Mme	DE COMARMOND	Hélène	Présent		P
l'Hay-les-Roses	M.	DECROUY	Clément	Absent		-
Thiais	M.	DELL'AGNOLA	Richard	Présent		P
Chevilly-Larue	M.	DELUCHAT	André	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme	DESPRES	Catherine	Présent		P
Choisy-le-Roi	M.	DIGUET	Patrice	Présent		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	DINNER	Nathalie	Repr.	Mme Lefebvre	P
Fresnes	M.	DOMPS	Richard	Présent		P
Athis-Mons	M.	DUMAINE	Julien	Absent		-
Cachan	M.	FOULON	Jacques	Présent		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GAGNEPAIN	Pascal	Présent		P
Villeneuve-St-Georges	M.	GAUDIN	Philippe	Repr.	M. Grillon	P
Savigny-sur-Orge	Mme	GERARD	Anne-Marie	Repr.	M. Mehilhom	P
Arcueil	Mme	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	Présent		P
Villejuif	M.	GIRARD	Dominique	Présent		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GONZALES	Didier	Repr.	M. Vilain	P
Ablon-sur-Seine	M.	GRILLON	Eric	Présent		P
Villejuif	Mme	GRIVOT	Annie	Absent		-
Savigny-sur-Orge	M.	GUETTO	Daniel	Présent		P
Choisy-le-Roi	M.	GUILLAUME	Didier	Présent		P

Villeneuve-le-Roi	Mme	HAMID	Sakina	Repr.	M. Gagnepain	P
Fresnes	M.	HELBLING	Denis	Absent		-
L'Haÿ-les-Roses	Mme	HUBERT	Laure	Repr.	Mme Achtergaele	P
Choisy-le-Roi	M.	ID ELOUALI	Ali	Absent		-
Orly	Mme	JANODET	Christine	Présent	M Boyer ⁽⁴⁾	P
L'Haÿ-les-Roses	M.	JEANBRUN	Vincent	Absent		-
Vitry-sur-Seine	M.	KENNEDY	Jean-Claude	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme	LALLIER	Nathalie	Absent		-
le Kremlin-Bicêtre	M.	LAURENT	Jean-Luc	Présent		P
Villejuif	M.	LE BOHELLEC	Franck	Repr.	M. Béranger	P
Cachan	M.	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Absent		-
Vitry-sur-Seine	Mme	LEFEBVRE	Fabienne	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M.	LEPRETRE	Michel	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme	LESENS	Evelyne	Repr.	M. Chiesa	P
Villejuif	M.	LIPIETZ	Alain	Repr.	Mme Gilger Trigon	P
Vitry-sur-Seine	Mme	LORAND	Isabelle	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M.	MARCHAND	Romain	Repr.	M. Leprêtre	P
Thiais	Mme	MARCHEIX	Virginie	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M.	MEHLHORN	Eric	Présent		P
Viry-Châtillon	Mme	MERRINA	Arielle	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme	MONTOIR	Sylvie	Présent		P
Fresnes	Mme	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Absent		-
le Kremlin-Bicêtre	M.	NICOLLE	Jean-Marc	Absent		-
Morangis	M.	NOURY	Pascal	Présent		P
Choisy-le-Roi	M.	PANETTA	Tonino	Absent		-
Villejuif	M.	PERILLAT-BOTTONET	Franck	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M.	PERREUX	Jacques	Repr.	M. Breuiller	P
Juvisy-sur-Orge	M.	PERRIMOND	Michel	Repr.	M. Reda	P
Cachan	Mme	PESCHEUX	Edith	Présent		P
Athis-Mons	M.	PETETIN	Pascal	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme	PIERON	Marie	Repr.	Mme Montoir	P
Juvisy-sur-Orge	M.	REDA	Robin	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme	RIFFAUD	Isabelle	Présent		P
Athis-Mons	Mme	RODIER	Christine	Repr.	M. Petetin	P
Athis-Mons	M.	SAC	Patrice	Présent		P
Viry-Châtillon	M.	SAUERBACH	Laurent	Présent		P
Thiais	M.	SEGURA	Pierre	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	SOURD	Françoise	Repr.	Mme Merrina	P
Ivry-sur-Seine	M.	TAGZOUT	Mourad	Absent		-
Vitry-sur-Seine	Mme	TAILLEBOIS	Sarah	Repr.	M. Bourjac	P
Vitry-sur-Seine	M.	TMIMI	Hocine	Présent		P
Gentilly	Mme	TORDJMAN	Patricia	Présent ⁽¹⁾	M. Daudet ⁽³⁾	P
Vitry-sur-Seine	Mme	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	Présent		P
Villejuif	M.	VIDAL	Philippe	Absent		-
Viry-Chatillon	M.	VILAIN	Jean-Marie	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme	WOJCIECHOWSKI	Bozena	Repr.	M. Diguët	P
Villejuif	M.	YBOUET	Elie	Absent		-

(1) jusqu'à la délibération n° 1752

(2) jusqu'à la délibération n° 1753

(3) à partir de la délibération n° 1753

(4) à partir de la délibération n° 1754

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin REDA

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
N° de délibération	Présents	Absents	Absents représentés	Votants
1746 à 1753	51	19	22	73
1754 à 1817	49	19	24	73

Exposé des motifs

De manière spécifique aux mises à disposition ascendantes entre les communes et l'Etablissement Public Territorial, le 2ème alinéa du II de l'article L.5219-12 du CGCT prévoit que « *Les services des communes membres d'un établissement public territorial concourant à l'exercice des compétences mentionnées au I de l'article L.5219-5 soumises à la définition d'un intérêt territorial et déclarées d'intérêt territorial peuvent être en tout ou partie mis à disposition de cet établissement public territorial.* »

Cette disposition vise donc spécifiquement les compétences visées à l'article L.5219-5-I 2° du CGCT en matière de construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt territorial.

Le 3ème alinéa du II de l'article L.5219-12 du CGCT prévoit en outre que : « *Une convention conclue entre la ou les communes membres d'un établissement public territorial et l'établissement public territorial fixe les modalités de cette mise à disposition, après avis des comités techniques compétents. Cette convention prévoit notamment les conditions de remboursement par le bénéficiaire de la mise à disposition des frais de fonctionnement du service. Les modalités de ce remboursement sont définies par décret.* »

Par délibérations n°2017-11-7-804 et 805 en date du 7 novembre 2017, le conseil territorial de l'Etablissement Public Territorial a défini l'intérêt territorial en matière de construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs.

La ville de Villeneuve-Saint-Georges a pour sa part transféré les équipements suivants :

- Le conservatoire de musique, danse, théâtre
- La cité des arts
- Les Médiathèques Jean Ferrat et René Fallet
- Le Sud est théâtre
- La piscine

La présente convention, avec la ville de Villeneuve-Saint-Georges, a pour objet de définir les modalités organisationnelles et financières de mise à disposition de l'Etablissement Public Territorial et de la commune d'une partie de ses services pour l'exercice des compétences suivantes, dans la limite de leur intérêt territorial en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et socioculturels, ainsi qu'en matière de construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu les délibérations n°2017-11-07_804 et 805 du Conseil Territorial du 7 novembre 2017 portant définition de l'intérêt territorial sur la compétence, entretien, et fonctionnement des équipements culturels et socioculturels

Entendu le rapport de M. Jean-Luc Laurent ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve la convention de mise à disposition de services entre la commune de Villeneuve-Saint-Georges et l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, annexée à la présente.
2. Autorise le président ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent.
3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 73

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture et publiée le 06 mars 2020



A Vitry-sur Seine le 3 mars 2020
Le Président

Michel LEPRETRE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.



ÉTABLISSEMENT
PUBLIC TERRITORIAL
Bâtiment Askia
11 rue Henri Farman
BP748
94398 Orly aérogare cedex

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND- ORLY SEINE BIEVRE

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment son article 59, codifié à l'article L. 5219-12 et précisé à l'article D. 5219-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu les statuts de la Commune de Villeneuve Saint Georges ;

Vu les délibérations n°2017-11-07_804 et 805 du conseil territorial de l'Etablissement Public Territorial relatives à l'intérêt territorial en matière de construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt territorial ;

Vu la **délibération n° du conseil territorial** de l'Etablissement Public Territorial

Vu l'avis des comités techniques de l'Etablissement Public Territorial en date du 14 décembre 2017 et 1^{er} février 2018 ;

Vu l'avis des comités techniques de la **commune de Villeneuve-Saint-Georges en date du**

Vu les délibérations XXX et XXX de la Commune de Villeneuve Saint Georges **en date du ...**

Entre les soussignés :

La Commune de Villeneuve Saint Georges, représentée par sa Maire, Madame Sylvie Altman agissant en vertu de la délibération n°.... du Conseil municipal en date du, prise

conformément à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) - Hôtel de Ville – 20 Place Pierre Semard, 94190 Villeneuve-Saint-Georges ,

ci-après dénommée « la Commune » ou « la Ville »

ET

L'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, représenté par son Président, Monsieur Michel LEPRÊTRE, agissant en vertu de la délibération n° XX du Conseil Territorial en date du XX/XX/2019 – 2 avenue Youri Gagarine 94400 VITRY-SUR-SEINE,

ci-après dénommé « l'EPT »,

Ensemble ci-après dénommé « les parties »

Il est convenu ce qui suit

Préambule :

De manière spécifique aux mises à disposition ascendantes entre les communes et l'EPT, le 2^{ème} alinéa du II de l'article L.5219-12 du CGCT prévoit que « *Les services des communes membres d'un établissement public territorial concourant à l'exercice des compétences mentionnées au I de l'article L.5219-5 soumises à la définition d'un intérêt territorial et déclarées d'intérêt territorial peuvent être en tout ou partie mis à disposition de cet établissement public territorial.* »

Cette disposition vise donc spécifiquement les compétences visées à l'article L.5219-5-I 2° du CGCT en matière de construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt territorial.

Le 3^{ème} alinéa du II de l'article L.5219-12 du CGCT prévoit en outre que : « *Une convention conclue entre la ou les communes membres d'un établissement public territorial et l'établissement public territorial fixe les modalités de cette mise à disposition, après avis des comités techniques compétents. Cette convention prévoit notamment les conditions de remboursement par le bénéficiaire de la mise à disposition des frais de fonctionnement du service. Les modalités de ce remboursement sont définies par décret.* »

Par délibérations n°2017-11-7-804 et 805 en date du 7 novembre 2017, le conseil territorial de l'EPT a défini l'intérêt territorial en matière de construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs.

Dans ce cadre, la commune a transféré les équipements suivants :

⇒ Le conservatoire de musique, danse, théâtre

- ⇒ Les Médiathèques Jean Ferrat et René Fallet
- ⇒ Le Sud est théâtre
- ⇒ La piscine

Article Premier - Objet de la convention

Dans le souci d'une bonne organisation des services, conformément à l'article L.5219-12-II et à l'article L.5219-5-I 2°, du CGCT susvisés, la Commune décide de mettre à disposition de l'EPT une partie de ses services pour l'exercice des compétences suivantes, dans la limite de leur intérêt territorial en matière de :

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et socioculturels ;
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs.

Article 2 - Mise à disposition de biens matériels et de contrats de services rattachés

Par accord entre les deux parties, le matériel et les services mis à disposition pour l'exercice des missions relevant des services mentionnés à l'article 1 sont détaillés dans le tableau annexé.

Les modalités de participation aux dépenses d'entretien, de renouvellement et des contrats de services rattaché sont définies à l'annexe 1.

De manière générale, elles consistent :

- soit, lorsque c'est possible, dans le remboursement des frais réels constatés, mobilisés spécifiquement pour l'EPT ;
- soit, pour définir le montant à rembourser, dans la mobilisation d'une clef de répartition assise sur la base des mètres carrés de surface de plancher, appliquée aux dépenses globales de la Commune pour des services partiellement mis à disposition de l'EPT.

Les biens affectés aux services mis à disposition restent gérés et amortis par la Ville, même s'ils sont mis à la disposition de l'EPT.

Les biens acquis postérieurement à la mise à disposition de services initiale font l'objet d'une appréciation au cas par cas pour le portage de l'opération soit par le budget communal, soit par le budget de l'EPT. Dans tous les cas, la collectivité acquérante gère et amorti le bien dans son budget propre.

Article 3 - Modalités de remboursement de frais.

Conformément à l'article L.5219-12-II du CGCT, la mise à disposition des services de la Ville au profit de l'EPT fait l'objet d'un remboursement par le bénéficiaire de la mise à disposition des frais de fonctionnement du service mis à disposition.

Le montant du remboursement inclut les charges de personnel et frais assimilés (rémunérations, charges sociales, taxes, cotisations, frais médicaux, formation, missions), les charges en matériel

divers et frais assimilés (moyens bureautiques et informatiques, véhicules...ainsi que les charges afférentes aux locaux (charges courantes et charges afférentes aux fluides).

Les charges visées ci-dessus sont constatées après établissement du compte administratif de l'administration d'origine.

Le remboursement effectué par la partie bénéficiaire de la mise à disposition des services fait l'objet d'un versement annuel, sur la base de la production par la ville d'un mémoire de dépenses. Il est accompagné des justificatifs d'achats pour les consommables rattachés aux prestations.

Le versement est conditionné par l'émission d'un titre en ce sens par la Commune.

Les charges visées ci-dessus sont constatées sur la base des justificatifs transmis à l'EPT (mémoire de dépenses, application des clés de répartition sur la base des dépenses constatées...).

Dispositif de suivi de l'application de la présente convention :

Si une des deux parties le demande, un suivi contradictoire régulier de l'application de la présente convention est assuré par la commission locale des charges transférées de l'EPT.

Article 4 - Durée et date d'effet de la convention

La présente convention prendra effet à compter de la signature de la dernière des parties et prendra fin de plein droit le 31 décembre 2024.

Elle peut être résiliée unilatéralement à tout moment, par simple décision de l'exécutif de l'une ou de l'autre des parties signataires, agissant en vertu d'une délibération exécutoire, notifiée au moins six mois avant l'entrée en vigueur de cette résiliation.

En cas de résiliation anticipée ou d'expiration de la présente convention, aucune indemnisation n'est à verser par une partie à l'autre, si ce n'est au titre des remboursements des frais afférents aux mises à disposition dans les conditions fixées par la présente convention.

Article 5 - Avenants

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la commune et l'EPT. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

Article 6 - Assurances et responsabilités

En cas de faute lourde commise par l'une des deux parties au détriment de l'autre, la partie victime pourra engager la responsabilité de l'autre partie, par dérogation aux stipulations de l'alinéa précédent, non sans avoir tenté toute démarche amiable utile et la mise en œuvre des procédures de conciliation prévues par la présente convention.

Article 7 - Litiges

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la présente convention, toute voie amiable de règlement avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle.

A défaut de règlement amiable, tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Melun.

Article 8 - Dispositions terminales

La présente convention sera transmise en Préfecture et notifiée aux services concernés ainsi qu'aux trésoriers et aux assureurs respectifs de la Ville et de l'EPT.

Fait à Orly, en deux exemplaires originaux, le

Pour l'EPT

Pour la Commune

Monsieur le Président

Madame la Maire

Cadre juridique et contenu des conventions de gestion Ville / EPT – MAJ 01-10-2018

Transfert ou Mise à Disposition (MAD) des équipements/bâtiment (1 convention par équipement)

Critères permettant d'arbitrer le traitement juridique des espaces utilisés (ajustements possibles) :

- Existence d'un accès autonome ?
- Possibilité de désolidariser techniquement et fonctionnellement les espaces?

Les propositions ci-dessous ne sont donc que des hypothèses qui seront révisées selon les clés de répartition retenues.

Horaires :

Dans le cas des MAD définition de l'amplitude horaire d'utilisation de l'équipement concerné toutes activités confondues ou des horaires d'ouverture de référence (Horaires Hôtel de Ville?) puis définition de l'amplitude horaire de l'activité transférée.

Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville :	
Lundi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 (7h30)	7:30:00
Mardi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 (7h30)	7:30:00
Mercredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 (7h30)	7:30:00
Jeudi de 13h30 à 19h00 (5h30)	5:30:00
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (7h30)	7:30:00
Samedi de 9h00 à 12h00 (3h)	3:00:00
Total :	38:30:00

Fréquences de refacturation envisagées :

Il faut distinguer selon que la gestion mutualisée est pérenne ou provisoire.

Dans le cas où la gestion mutualisée est pérenne (convention de 4 ans) : refacturation annuelle

Dans le cas où la gestion mutualisée est provisoire : refacturation trimestrielle

Transferts de droit commun - principe : prise en charge intégrale par l'EPT

Méthode de calcul initiale (en cours de révision) des coûts répercutés sur chaque EQTP transféré de la ville à l'EPT (appui+structure) :		3 495,00 € / EQTP transféré
Charges d'appui (coûts salariaux chargés des agents des services fonctionnels)		Charges de structure (financement de frais divers)

TRANSFERTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018

Sites impactés	Transfert	Mise à Disposition (MAD)	Surfaces (m²)	Horaires	Charges évaluées	Clés de répartition proposées	Durée de prise en charge / refacturation	Commentaires	Montant 2018 au 01/10/2018	Véhicule juridique à déployer en 2019 (à valider EN INTERNE avec DAI + services gestionnaires - EN EXTERNE avec l'EPT)
Piscine VSG	Transfert intégral Activités Annexes en sous-sol (Salle de Boxe, Salle d'Haltérophilie, Atelier Astronomie, Etc...) + logements gardiens		3400 m² sans le parking	Se confond avec l'amplitude horaire d'utilisation de l'équipement	Coûts RH					
					Electricité/Gaz/Eau	Contrat Ville; refacturation à prévoir en fonction des surfaces occupées par les associations de la ville			La ville refacturera les consommations réelles à l'EPT / Changement titulaire contrats fluides → 590 000 € (Fluides, régie, contrats de maintenance pour l'année 2018 / proposition BP19 →327 000€	
					Maintenance Chaudières Individuelles		Marché notifié le 10/04/17 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		338,8	
					Maintenance CVC		Marché notifié le 26/12/16 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		85,52	
					Maintenance des moyens de lutte contre l'incendie		Marché notifié le 06/09/16 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		417,12	
					Maintenance des moyens de Levage		Marché notifié janvier 2017 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		3360	
					Eau	Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir				
					Gaz – Electricité	Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir				

TRANSFERTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018

Sites impactés	Transfert	Mise à Disposition (MAD)	Surfaces (m²)	Horaires	Charges évaluées	Clés de répartition proposées	Durée de prise en charge / refacturation	Commentaires	Montant 2018 au 01/10/2018	Véhicule juridique à déployer en 2019 (à valider EN INTERNE avec DAJ + services gestionnaires - EN EXTERNE avec l'EPT)
CONSERVATOIRE MARIUS FAISSE	Transfert Intégral		800m² sans le parking et les espaces verts		Maintenance et exploitation chauffage		Marché notifié le 01/09/14, arrivé à échéance le 31/08/19 / Intégration au 1er septembre marché EPT		2 059,21 €	
					Maintenance des moyens de lutte contre l'incendie		Notifié le 06/09/16 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		189,60 €	
					Coûts RH :					
Médiathèque Jean FERRAT	Transfert Intégral (Bâtiment livré en juin 2018 / GPA)		800m²		En période de GPA / Établir liste contrats de maintenance à intégrer dans les contrats EPT					
					Electricité – gaz		Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir			
					Eau		Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir			
					Coûts RH :					
Médiathèque René FALLET	Transfert Intégral		600 m² sans parking et espaces verts (géré par la ville)		Coûts RH :					
					Établir liste contrats de maintenance à intégrer dans les contrats EPT					
					Maintenance des moyens de lutte contre l'incendie		Notifié le 06/09/16 pour 4 ans		85,00 €	
					Eau		Contrat Ville; refacturation à prévoir			

TRANSFERTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018

Sites impactés	Transfert	Mise à Disposition (MAD)	Surfaces (m²)	Horaires	Charges évaluées	Clés de répartition proposées	Durée de prise en charge / refacturation	Commentaires	Montant 2018 au 01/10/2018	Véhicule juridique à déployer en 2019 (à valider EN INTERNE avec DAI + services gestionnaires - EN EXTERNE avec l'EPT)
					Electricité (Chauffage)	Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir				
Théâtre Sud EST	Transfert intégral		1100 m² sans compter le parking		Coûts RH :				- €	
					Maintenance des équipements scéniques		Reconduction marché : 26/04/17 / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		3 420,00 €	
					Maintenance éclairage scénique		Prévoir prestation entretien EPT pour l'éclairage scénique		3 400,00 €	
					Maintenance CVC		Marché notifié le 26/12/16 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		2 000,00 €	
					Maintenance Élévateur		Marché entré en vigueur le 01/01/17 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		3 400,00 €	
					Maintenance et Exploitation chauffage		Marché entré en vigueur le 01/09/14 pour 4 ans / Fin 31/08/19 / Prévoir intégration marchés EPT		4 300,00 €	
					Maintenance des moyens de lutte contre l'incendie		Notifié le 06/09/16 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		500,00 €	
					Eau	Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir				
					Electricité/Gaz	Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir				

TRANSFERTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018

Sites impactés	Transfert	Mise à Disposition (MAD)	Surfaces (m²)	Horaires	Charges évaluées	Clés de répartition proposées	Durée de prise en charge / refacturation	Commentaires	Montant 2018 au 01/10/2018	Véhicule juridique à déployer en 2019 (à valider EN INTERNE avec DAL + services gestionnaires - EN EXTERNE avec l'EPT)
Piscine VSG	Transfert intégral Activités Annexes en sous-sol (Salle de Boxe, Salle d'Haltérophilie, Atelier Astronomie, Etc...) + logements gardiens		3400 m² sans le parking	Se confond avec l'amplitude horaire d'utilisation de l'équipement	Coûts RH					
					Electricité/Gaz/Eau	Contrat Ville; refacturation à prévoir en fonction des surfaces occupées par les associations de la ville			La ville recouvrera les consommations réelles à l'EPT / Changement titulaire contrats fluides → 590 000 € (Fluides, régie, contrats de maintenance pour l'année 2018 / proposition BP19 → 327 000€	
					Maintenance Chaudières Individuelles		Marché notifié le 10/04/17 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		338,8	
					Maintenance CVC		Marché notifié le 26/12/16 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		85,52	
					Maintenance des moyens de lutte contre l'incendie		Marché notifié le 06/09/16 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		417,12	
					Maintenance des moyens de Lavage		Marché notifié janvier 2017 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		3360	

TRANSFERTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018

Sites impactés	Transfert	Mise à Disposition (MAD)	Surfaces (m²)	Horaires	Charges évaluées	Clés de répartition proposées	Durée de prise en charge / refacturation	Commentaires	Montant 2018 au 01/10/2018	Véhicule juridique à déployer en 2019 (à valider EN INTERNE avec DAI + services gestionnaires - EN EXTERNE avec l'EPT)
CONSERVATOIRE MARIUS FAISSE	Transfert Intégral		800m² sans le parking et les espaces verts		Eau	Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir				
					Gaz – Electricité	Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir				
					Maintenance et exploitation chauffage		Marché notifié le 01/09/14, arrivé à échéance le 31/08/19 / Intégration au 1er septembre marché EPT		2 059,21 €	
					Maintenance des moyens de lutte contre l'incendie		Notifié le 06/09/16 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		189,60 €	
					Coûts RH :					

nom de la ville:	VSG				
nom de l'équipement:	Conservatoire MF				
adresse de l'équipement:	9 Rue de Crosne				
surface totale:	800	m2			
surface du bâtiment transféré ou mis à disposition	800	m2			
bâtiments transférés :	<input checked="" type="checkbox"/>				
bâtiments mis à dispositions :	<input type="checkbox"/>				
durée du contrat					
libélé	ville	EPT12	Commentaires	Précisions	dates de fin de contrat
répartition des charges					
fourniture d'électricité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du contrat	
fourniture thermique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gaz	En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du contrat	
fourniture d'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du contrat	
travaux de maintenance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de petite maintenance de type P2 ou de régie		
travaux de maintenance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de gros travaux de type P3		
travaux bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	clos et couvert dites du propriétaire		
astreinte	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de mise en sécurité		
espaces vert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	interrieur		
espaces vert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	exterieur		
parking	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parking Conservatoire		
entretien des toitures	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Type Ardoise, Zinc, Toit terrasse en chaufferie		
nettoyage des locaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyens généraux EPT		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
contrats patrimoine bâti					
maintenance chauffage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DALKIA (Logement gardien, Courteille)		
vérification périodique gaz	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DALKIA (Logement gardien, Courteille)		
maintenance ascenseur et monte-charge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
vérification périodique des ascenseurs	<input type="checkbox"/>				
maintenance portes et portails automatiques, poteaux et portes sectionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
maintenance annuelle du SSI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SSI et désenfumage DESAUTEL		
maintenance triennale du SSI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
maintenance scénique, moteurs de levage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
maintenance toiture mobile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
maintenance alarme anti-intrusion		<input checked="" type="checkbox"/>	Maintenance Corrective, marché en cours		
maintenance surfaceuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
maintenance robots de piscine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
vérification annuelle électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BT,HT ERP, Code du travail		
appareils de levage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	treuil, palants,...		
vérification et maintenance périodique des extincteurs, RIA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Extincteurs DESAUTEL		
gradins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
potabilité de l'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
analyses légionelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
appareils sous pression	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
analyses de l'air	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	THM et code du travail		
toboggan et pentagliss	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
vérification annuelle des lignes de vie et de garde-corps	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
entretien périodique, suivi des pompes de relevages et postes de refoulement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
contrats autres					
téléphonie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DSI		
internet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DSI		
assurances	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	EPT		
TPE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	EPT		
divers					
meubles de bureaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyens Généraux EPT		

TRANSFERTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018

Sites impactés	Transfert	Mise à Disposition (MAD)	Surfaces (m²)	Horaires	Charges évaluées	Clés de répartition proposées	Durée de prise en charge / refacturation	Commentaires	Montant 2018 au 01/10/2018	Véhicule juridique à déployer en 2019 (à valider EN INTERNE avec DAI + services gestionnaires - EN EXTERNE avec l'EPT)
Médiathèque Jean FERRAT	Transfert Intégral (Bâtiment livré en juin 2018 / GPA)		800m²		En période de GPA / Etablir liste contrats de maintenance à intégrer dans les contrats EPT					
					Electricité – gaz	Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir				
					Eau	Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir				
					Coûts RH :					

nom de la ville:	VSG					
nom de l'équipement:	Médiathèque JF					
adresse de l'équipement:	53 Rue de Paris					
surface totale:	800	m2				
surface du bâtiment transféré ou mis à disposition	800	m2				
bâtiments transférés :	<input checked="" type="checkbox"/>					
bâtiments mis à dispositions :	<input type="checkbox"/>					
durée du contrat						
libélé	ville	EPT12	Commentaires	Précisions	dates de fin de contrat	Nom de la société
répartition des charges						
fourniture d'électricité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du		
fourniture thermique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gaz	En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du		
fourniture d'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du contrat		
travaux de maintenance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de petite maintenance de type P2 ou de régie			
travaux de maintenance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de gros travaux de type P3			
travaux bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	clos et couvert dites du propriétaire			
astreinte	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de mise en sécurité			
espaces vert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	interrieur			
espaces vert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	exterieur			
parking	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
entretien des toitures	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone Technique (Zinc)			
nettoyage des locaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyens généraux EPT			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
contrats patrimoine bâti						
maintenance chauffage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DALKIA			
vérification périodique gaz	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DALKIA			
maintenance ascenseur et monte-charge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
vérification périodique des ascenseurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
maintenance portes et portails automatiques, poteaux et portes sectionnelles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2 portes piétonnes	Marché EPT		
maintenance annuelle du SSI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SSI DESAUTEL	Transfert Marché EPT		
maintenance triennale du SSI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
maintenance scénique, moteurs de levage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
maintenance toiture mobile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
maintenance alarme anti-intrusion	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Corrective Uniquement Marché ville en cours	Transférer marché EPT		
maintenance surfaceuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
maintenance robots de piscine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
vérification annuelle électrique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BT,HT ERP ,Code du travail			
appareils de levage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	treuil, palants,...			
vérification et maintenance périodique des extincteurs, RIA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DESAUTEL			
gradins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
potabilité de l'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
analyses légionelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DALKIA			
appareils sous pression	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
analyses de l'air	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	THM et code du travail			
toboggan et pentaglass	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
vérification annuelle des lignes de vie et de garde-corps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
entretien périodique , suivi des pompes de relevages et postes de refoulement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
contrats autres						
téléphonie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DSI			
internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DSI			
assurances		<input checked="" type="checkbox"/>	EPT			
divers						
meubles de bureaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	moyens généraux EPT			

TRANSFERTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018

Sites impactés	Transfert	Mise à Disposition (MAD)	Surfaces (m²)	Horaires	Charges évaluées	Clés de répartition proposées	Durée de prise en charge / refacturation	Commentaires	Montant 2018 au 01/10/2018	Véhicule Juridique à déployer en 2019 (à valider EN INTERNE avec DAJ + services gestionnaires - EN EXTERNE avec l'EPT)	
Médiathèque René FALLET	Transfert Intégral		600 m² sans parking et espaces verts (géré par la ville)		Coûts RH :						
					Établir liste contrats de maintenance à intégrer dans les contrats EPT						
					Maintenance des moyens de lutte contre l'incendie		Notifié le 06/09/16 pour 4 ans		85,00 €		
					Eau	Contrat Ville; refacturation à prévoir					
					Electricité (Chauffage)	Contrat Ville; refacturation à prévoir à l'euro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir					

nom de la ville:	VSG
nom de l'équipement:	Médiathèque René FALLET
adresse de l'équipement:	Allée Mozart
surface totale:	600 m2
surface du bâtiment transféré ou mis à disposition	600 m2
bâtiments transférés :	<input checked="" type="checkbox"/>
bâtiments mis à dispositions :	<input type="checkbox"/>
durée du contrat	

libellé	ville	EPT12	Commentaires	Précisions	dates de fin de contrat	Nom de la société
répartition des charges						
fourniture d'électricité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du contrat		
fourniture thermique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Electrique	En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du contrat		
fourniture d'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du contrat		
travaux de maintenance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de petite maintenance de type P2 ou de régie			
travaux de maintenance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de gros travaux de type P3			
travaux bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	clos et couvert dites du propriétaire			
astreinte	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de mise en sécurité			
espaces vert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	interieur			
espaces vert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	exterieur			
parking	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parking partagé ville			
entretien des toitures	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toiture Terrasse			
nettoyage des locaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	moyens Généraux EPT			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
contrats patrimoine bâti						
maintenance chauffage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Electrique			
vérification périodique gaz	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
maintenance ascenseur et monte-charge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
vérification périodique des ascenseurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
maintenance portes et portails automatiques, poteaux et portes sectionnelles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	rideaux Métaliques			
maintenance annuelle du SSI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SSI et désenfumage DESAUTEL	Transfert Marché EPT		
maintenance triennale du SSI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
maintenance scénique, moteurs de levage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
maintenance toiture mobile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
maintenance alarme anti-intrusion	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marché EPT			
maintenance surfaceuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
maintenance robots de piscine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
vérification annuelle électrique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BT,HT ERP ,Code du travail			
appareils de levage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	treuil, palants,...			
vérification et maintenance périodique des extincteurs, RIA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DESAUTEL	Transfert Marché EPT		
gradins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
potabilité de l'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
analyses légionelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DALKIA			
appareils sous pression	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
analyses de l'air	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	THM et code du travail			
toboggan et pentagliss	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
vérification annuelle des lignes de vie et de garde-corps	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun marché en cours			
entretien périodique , suivi des pompes de relevages et postes de refoulement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
contrats autres						
téléphonie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DSI			
internet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DSI			
assurances		<input checked="" type="checkbox"/>	EPT			
divers						
meubles de bureaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyens Généraux EPT			

TRANSFERTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018

Sites impactés	Transfert	Mise à Disposition (MAD)	Surfaces (m²)	Horaires	Charges évaluées	Clés de répartition proposées	Durée de prise en charge / refacturation	Commentaires	Montant 2018 au 01/10/2018	Véhicule juridique à déployer en 2019 (à valider EN INTERNE avec DAI + services gestionnaires - EN EXTERNE avec FEPT)	
Théâtre Sud EST	Transfert intégral		1100 m² sans compter le parking		Coûts RH :				- €		
					Maintenance des équipements scéniques		Reconduction marché : 26/04/17 / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		3 420,00 €		
					Maintenance éclairage scénique		Prévoir prestation entretien EPT pour l'éclairage scénique		3 400,00 €		
					Maintenance CVC		Marché notifié le 26/12/16 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		2 000,00 €		
					Maintenance Ascenseur		Marché entré en vigueur le 01/01/17 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		3 400,00 €		
					Maintenance et Exploitation chauffage		Marché entré en vigueur le 01/09/14 pour 4 ans / Fin 31/08/19 / Prévoir intégration marchés EPT		4 300,00 €		
					Maintenance des moyens de lutte contre l'incendie		Notifié le 06/09/16 pour 4 ans / Dénoncer les contrats pour intégration marchés EPT		500,00 €		
					Eau	Contrat Ville; refacturation à prévoir à Feuro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir					
					Electricité/Gaz	Contrat Ville; refacturation à prévoir à Feuro/euro / Changement titulaire contrats fluides à prévoir					

nom de la ville:	VSG				
nom de l'équipement:	Théâtre Sud Est				
adresse de l'équipement:	21 avenue Carnot				
surface totale:	1100	m2			
surface du bâtiment transféré ou mis à disposition	1100	m2			
bâtiments transférés :	<input checked="" type="checkbox"/>				
bâtiments mis à dispositions :	<input type="checkbox"/>				
durée du contrat					
libélé	ville	EPT12	Commentaires	Précisions	dates de fin de contrat
répartition des charges					
fourniture d'électricité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du contrat	
fourniture thermique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gaz	En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du contrat	
fourniture d'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		En cas de récupération à l'EPT, fournir la dernière facture afin de connaître les donnés nécessaires à l'élaboration du contrat	
travaux de maintenance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de petite maintenance de type P2 ou de régie		
travaux de maintenance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de gros travaux de type P3		
travaux bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	clos et couvert dites du propriétaire		
astreinte	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	dites de mise en sécurité		
espaces vert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	interieur		
espaces vert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	exterieur		
parking	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Places de parking après la borne		
entretien des toitures	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Autoprotégée (Toiture terrasse) + tuiles sur logement		
nettoyage des locaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyens généraux		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
contrats patrimoine bâti					
maintenance chauffage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DALKIA (Logement chauffé par théâtre)		
vérification périodique gaz	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
maintenance ascenseur et monte-charge	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monte personne THYSSENKRUP	Marché EPT	
vérification périodique des ascenseurs	<input type="checkbox"/>				
maintenance portes et portails automatiques, poteaux et portes sectionnelles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Borne Automatique	Marché EPT	
maintenance annuelle du SSI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SSI et désenfumage DESAUTEL	Transfert Marché EPT	
maintenance triennale du SSI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
maintenance scénique, moteurs de levage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Electrolux (Luminaires) + Maintenance scénique	Marché EPT	
maintenance toiture mobile	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
maintenance alarme anti-intrusion	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marché EPT		
maintenance surfaceuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
maintenance robots de piscine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
vérification annuelle électrique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BT,HT ERP ,Code du travail		
appareils de levage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	treuil, palants,...		
vérification et maintenance périodique des extincteurs, RIA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DESAUTEL		
gradins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
potabilité de l'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
analyses légionelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
appareils sous pression	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
analyses de l'air	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	THM et code du travail		
toboggan et pentaglass	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
vérification annuelle des lignes de vie et de garde-corps	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gardes-corps	Aucun marché spécifique	
entretien périodique , suivi des pompes de relevages et postes de refoulement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
contrats autres					
téléphonie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DSI		
internet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DSI		
assurances	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	EPT		
TPE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	EPT		
divers					
meubles de bureaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyens généraux EPT		